

Séjour APPN

« AS les Rocs d'Aurignac »

Collège Emile Paul Vayssié 2018

Les Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) connaissent depuis quelques années un net engouement qui s'inscrit dans une évolution du goût français pour les pratiques physiques de loisir.

Intérêt et accès social pour certains, mais, hélas, exclusion de fait pour d'autres, autant d'arguments qui plaident pour une meilleure intégration des APPN dans l'enseignement obligatoire de l'Education Physique et Sportive (arrêté du 10/01/97 – JO du 21/01/97- BO n°5 du 30/01/97).

Dans le cadre de l'Association Sportive, mais aussi pendant les cours d'EPS, nous mettons au collège, à travers le projet pédagogique d'EPS, l'accent sur les activités physiques de pleine nature. Le VTT, le ski, la Course d'Orientation sont programmés dans notre enseignement tout au long du collège, pour le plaisir de tous les élèves.

Dans une envie d'approfondissement mais aussi de découverte des activités physiques de pleine nature, les enseignants d'éducation physique et sportive proposent cette année, aux élèves de l'Association Sportive, un séjour à **HENDAYE** pour découvrir l'océan et pratiquer de nouvelles activités. (Surf, Stand up paddle)

Dans cette perspective, nous envisageons une pratique responsable et attentive au milieu dans lequel nous allons évoluer. Selon nous cela passe par :

- Quelques informations pour une meilleure connaissance du milieu marin (le matériel, la météo, l'alimentation en fonction des conditions extérieures et des efforts physiques, la préparation physique optimale avant l'effort).
- Une réflexion sur l'aménagement de l'homme sur son environnement (culture, mode de vie, système économique).

Notre séjour sportif, participe à l'**acquisition par les élèves des compétences du socle commun** en leur offrant un « **lieu d'expériences concrètes** ».

(Bulletin officiel spécial n°6 du 28 août 2008)

Au programme du séjour :

<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>
<i>Arrivée et installation</i>	<i>Découverte d'Hendaye et initiation à la pelote basque</i>	<i>Cours de Stand up paddle</i>
<i>Cours de surf</i>	<i>Cours de surf</i>	<i>Retour Aurignac</i>
<i>Veillée feu de camp</i>	<i>Soirée</i>	

Dans cette optique, nous souhaiterions savoir, si votre enfant participera ou non, au séjour qui se déroulera la dernière semaine de l'année scolaire, soit du **Lundi 2/07/2018 au mercredi 04/07/2018**.

La participation pour le séjour sera de 130,00 € par élève.

✂-----

Je soussigné
parent de l'élève Classe :

déclare inscrire ma fille, mon fils, au séjour à HENDAYE encadré par les professeurs d'EPS et d'autres personnels du collège et réserve sa place en effectuant un premier versement de 40 euros.

Le à

Signature :